

L'an deux mil quatorze, le douze mars à vingt heures, le Conseil municipal de Saint-Sulpice-le-Dunois s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion de la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard DELAFONT, Maire.

Sont présents : Bruno DARDAILLON, Marie-Claude GUIGNAT, Robert DUMOULIN, Guy DEBROSSE, Roger DUMOULIN, Bernard PERICAT, Charles PARINAUD, Francette DESFOUGERES, Roger TISSIER, Jeannette BARCAT, Sylvie JOYEUX

Sont absents : Christophe NEVEU, Murielle PINAULT, Laurent PASQUIGNON  
Madame Jeannette BARCAT est élue secrétaire de séance.

-----  
**Délibération n° 140312.01 : Compte Administratif 2013**

Le Conseil municipal de Saint-Sulpice-le-Dunois, réuni sous la présidence de Monsieur Bruno DARDAILLON, Premier Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par Monsieur Gérard DELAFONT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent

**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL**

Résultats reportés		234 931.42	20 133.68		20 133.68	234 931.42
Opérations de l'exercice	445 150.15	494 701.32	40 331.67	39 147.35	485 481.82	533 848.67
<b>TOTAUX</b>	<b>445 150.15</b>	<b>729 632.74</b>	<b>60 465.35</b>	<b>39 147.35</b>	<b>505 615.50</b>	<b>768 780.09</b>
Résultat de clôture		284 482.59	21 318.00			263 164.59
Restes à réaliser			57 350.00	36 270.59		36 270.59
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>284 482.59</b>	<b>78 668.00</b>	<b>36 270.59</b>		<b>299 435.18</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>284 482.59</b>	<b>42 397.41</b>			<b>242 085.18</b>

**COMPTE ANNEXE POUR CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Résultats reportés		1 620.54				1 620.54
Opérations de l'exercice	2 401.22	1 700.00			2 401.22	1 700.00
<b>TOTAUX</b>	<b>2 401.22</b>	<b>3 320.54</b>			<b>2 401.22</b>	<b>3 320.54</b>
Résultat de clôture		919.32				919.32
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>919.32</b>				<b>919.32</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>919.32</b>				<b>919.32</b>

**COMPTE ANNEXE POUR SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT**

Résultats reportés		42 217.96		10 219.15		52 437.11
Opérations de l'exercice	48 237.10	65 449.31	2 582.25	7 756.40	50 819.35	52 437.11
<b>TOTAUX</b>	<b>48 237.10</b>	<b>107 667.27</b>	<b>2 582.25</b>	<b>17 975.55</b>	<b>50 819.35</b>	<b>125 642.82</b>
Résultat de clôture		59 430.17		15 393.30		74 823.47
Restes à réaliser			7 311.00		7 311.00	
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>59 430.17</b>	<b>7 311.00</b>	<b>15 393.30</b>	<b>7 311.00</b>	<b>74 823.47</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>59 430.17</b>		<b>8 082.30</b>		<b>67 512.47</b>

2°) Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

-----

**Délibération n° 140312.02 : Approbation du compte de gestion 2013 dressé par Monsieur Philippe DARBON, Receveur Municipal par intérim et Madame Ana-Sofia LEITE COSTA, Receveur municipal stagiaire.**

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

. après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de 2013 ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

. après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice de 2013;

. après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures;

- considérant que les opérations sont régulières

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3°) Statuant sur les valeurs inactives;

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par M Philippe DARBON, Receveur municipal par intérim, et Madame Ana-Sofia LEITE COSTA, Receveur municipal stagiaire, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

-----  
**Délibération n° 140312.03: Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 du BP**

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé par délibération de ce jour le compte administratif 2013 du Budget Principal, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

*SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2012*

- Solde d'exécution de l'exercice	-1.184,32
- Résultat d'investissement 2012 reporté	-20.133,68
- <b>Solde d'exécution cumulé</b>	<b>-21.318,00</b>

*RESTES A REALISER AU 31/12/2013*

- Dépenses d'investissement	57.350,00
- Recettes d'investissement	36.270,59
- <b>Solde</b>	<b>-21.079,41</b>

*BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2013*

- Solde d'exécution cumulé	-21.318,00
- Solde des restes à réaliser	-21.079,41
- <b>Résultat (besoin de financement si négatif)</b>	<b>-42.397,41</b>

*RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER*

- Résultat de l'exercice	49.551,17
- Résultat de fonctionnement 2012 reporté	234.931,42
- <b>Résultat cumulé</b>	<b>284.482,59</b>

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL , à l'unanimité

- décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

**Affectation obligatoire :**

. à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement 42.397,41

**Solde disponible affecté comme suit:**

. affectation complémentaire capitalisée en réserve au compte 1068

. affectation à l'excédent de fonctionnement reporté sur BP 2014 (cpte 002) 242.085,18

TOTAL 284.482,59

-----

**Délibération n° 140312.04: Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013 du B.A.**

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé par délibération de ce jour le compte administratif 2013 du Budget Annexe du service eau et assainissement, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

*SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2013*

- Solde d'exécution de l'exercice	5.174,15
- Résultat d'investissement 2012 reporté	10.219,15
<b>- Solde d'exécution cumulé</b>	<b>15.393,30</b>

*RESTES A REALISER AU 31/12/2013*

- Dépenses d'investissement	7.311,00
- Recettes d'investissement	0,00
<b>- Solde</b>	<b>7.311,00</b>

*BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2013*

- Solde d'exécution cumulé	15.393,30
- Solde des restes à réaliser	-7.311,00
<b>-Résultat (besoin de financement si négatif)</b>	<b>8.082,30</b>

*RESULTAT D' EXPLOITATION à AFFECTER*

- Résultat de l'exercice	17.212,21
- Résultat d'exploitation 2012 reporté	42.217,96
<b>- Résultat cumulé</b>	<b>59.430,17</b>

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

- décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

**Affectation obligatoire :**

. à la couverture du besoin de financement de la section d' investissement 0,00

**Solde disponible affecté comme suit:**

. affectation complémentaire capitalisée en réserve au compte 1068	
. affectation à l'excédent d'exploitation reporté sur BP 2014 (cpte 002)	59.430,17
<b>TOTAL</b>	<b>59.430,17</b>

**Délibération n° 140312.05: Adhésion du Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours de la Creuse au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Creuse**

Monsieur le Maire informe de ce que le SDIS, souhaite adhérer à titre volontaire au CGFP. Il rappelle que l'adhésion aux centres de gestion est régi par la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Les Communes affiliées sont consultées et peuvent faire valoir leur opposition.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

- donne un avis favorable à l'adhésion du Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours de la Creuse au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Creuse